

Préparation aux soutenances et approche théâtrale de la communication et de la prise de parole en public

Durée :

2,5 jours soit 17,5 heures

Horaires :

9h00-13h00 / 14h00-17h00
9h00-13h00 / 14h00-17h00
9h00-12h30

Nombre de places :

Groupe de 4 à 8 personnes,
location du théâtre incluse,
repas non fourni

Dates :

à définir

Tarif :

Intra-Entreprise :
2 736 € HT

Inter-Entreprises :

684 € HT/stagiaire

Lieu de formation :

THEATRE DU VISITEUR

Animateur :

Christophe Baux

Nom de scène : Chris

Samaël (metteur en scène et comédien) & Formateur en entreprise depuis **2013**

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Compétence(s) :

Développement personnel

Formation en présentiel ; accessible aux personnes en situation de handicap.

Objectif(s) de la formation :

A l'issue de ce module les participants doivent être en mesure de :

- Présenter une soutenance apaisée et convaincante face à un jury.
- Développer leur aisance verbale et non verbale.
- Maîtriser les éléments d'une communication aisée face à un public.
- Renforcer leur confiance en eux afin d'améliorer l'impact de leur message en travaillant sur les axes suivants :
 - Porter l'émotion dans sa communication,
 - Structurer sa pensée,
 - Prendre conscience de soi,
 - Faire de « l'autre » un allié,
 - Elocution,
 - Ecoute,
 - Adaptabilité et improvisation,
 - Présence.

Public concerné et prérequis :

- Toute personne amenée à présenter une soutenance, prendre la parole en public ou désireuse d'améliorer sa communication verbale et non verbale et de renforcer sa confiance en soi.
- Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques :

- Exercices via les techniques théâtrales. Alternance de théorie et de pratique. La pédagogie interactive, fondée sur des jeux de rôles et exercices d'entraînement a pour objectif la prise de conscience de ses modes de fonctionnement, de ses comportements et de ses évolutions.

Document actualisé le 12/03/2025

Moyens techniques :

- Théâtre, tables, chaises, ordinateurs, imprimante, paperboard, rétroprojecteur

Adaptation et suivi de la formation :

- Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier les difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.
- Feuilles de présences signées par les stagiaires et le formateur par demi-journée.

Evaluation de parcours et moyens d'appréciation des résultats :

- Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis est effectué par :
 - Questionnaire oral ou écrit, questions ouvertes, mises en situation
 - Questionnaire de satisfaction en fin de formation.
 - Positionnement de stagiaires en début et en fin de formation.
 - Certificat de la réalisation de la formation individuelle.

Evaluation du besoin :

- Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

- Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire.

Inscription :

- Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au **06 01 39 52 94** ou par email : **chris.samael@theatreduvisiteur.org**

Validation de votre inscription :

- A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagné d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer

Handicap :

- Toutes les formations dispensées au THEATRE DU VISITEUR sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous

Document actualisé le 12/03/2025

pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

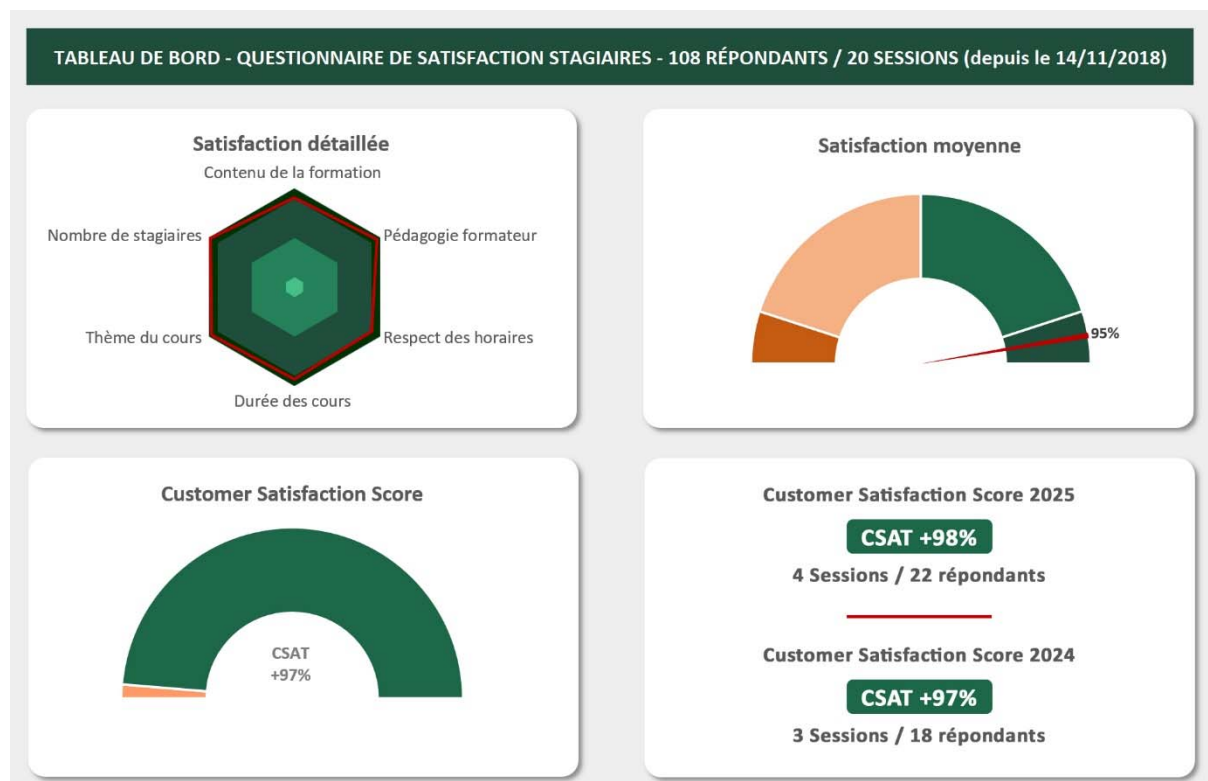
Coordonnées du référent handicap :

- **AGEFIPH**
Nathalie BAYLE - 06 48 10 95 84
nathalie.bayle.acceis@orange.fr
- **MDPH :**
MDPH 31 10 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse
0 800 31 01 31
mdph@cd31.fr
- **CAP EMPLOI**
Immeuble Anthyllis 8 rue Paul Mesplé
31100 - Toulouse
Tel : 05 34 40 91 91
- **Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés**
Association APAJH de Haute-Garonne
39 Chemin de Lafilaire 31043 Toulouse

Contact Théâtre du Visiteur :

- Mr Baux Christophe (nom de scène : Chris Samaël)
chris.samael@theatreduvisiteur.org
06 01 39 52 94

Quelques chiffres :



Document actualisé le 12/03/2025

« Préparation aux soutenances et approche théâtrale de la communication et de la prise de parole en public »

Programme détaillé de la formation

MODULE 1 : Jour 1 - **Durée** : 7 heures

Objectif : A l'issue de ce module, dans le cadre d'une soutenance devant un jury, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Appréhender sa posture et ses gestes parasites.
- Comprendre et améliorer la gestion de sa respiration.
- Identifier son comportement et modifier sa communication en situation de conflit.
- Renforcer son écoute.
- Comprendre sa zone de confort et la dépasser.
- Se confronter à un public sans avoir peur du ridicule.
- Impliquer son corps dans sa communication.

Chapitre 1 : Première présentation.

Chapitre 2 : En quoi le Théâtre peut-il m'aider à mieux communiquer et parler en public ?

Chapitre 3 : Mise en perspective des impératifs liés à l'entreprise et des valeurs essentielles du Théâtre.

Chapitre 4 : Apprentissage de la respiration et du souffle.

Chapitre 5 : Travail sur la diction et les gestes parasites.

Chapitre 6 : Le conflit.

Chapitre 7 : La bulle d'intimité.

Chapitre 8 : La communication non verbale.

Chapitre 9 : Improvisations.

Chapitre 10 : L'ego.

Chapitre 11 : L'écoute, la compréhension, le geste et le cadre de référence.

Chapitre 12 : Le groupe.

Evaluation Module 1

MODULE 2 : Jour 2 - **Durée** : 7 heures

Objectif : A l'issue de ce module, dans le cadre d'une soutenance devant un jury, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Gérer son stress.
- Faire appel à son imaginaire pour débloquer une argumentation.
- Faire face à un public et le convaincre.

Chapitre 1 : Gestion du stress.

Chapitre 2 : L'imaginaire.

Chapitre 3 : L'argumentation et la persuasion.

Chapitre 4 : Présentation de la soutenance (1er passage)

Evaluation Module 2

Document actualisé le 12/03/2025

SARL CHRIS SAMAËL - THEATRE DU VISITEUR - Centre Bernadet - 2 rue Bernadet - 31830 PLAISANCE DU TOUCH
Siret : 53222079500035 – N° de déclaration d'activité 73310689231 enregistré auprès du préfet de région d'Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état - NAF : 9001Z - TVA : FR85532220795 - RCS Toulouse 532 220 795
Capital : 1000€ - Tel : 06.01.39.52.94 - Email : chris.samael@theatreduvisiteur.org – <http://www.theatreduvisiteur.org>

MODULE 3 : Jour 3 - **Durée** : 3,5 heures

Objectif : A l'issue de ce module, dans le cadre d'une soutenance devant un jury, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Présenter de façon détendue et convaincante une soutenance devant un jury.
- Accepter les retours et critiques quant à sa présentation et mettre en œuvre les améliorations.

Chapitre 1 : Echauffements et préparation à la soutenance.

Chapitre 2 : Présentation de sa soutenance (2ème passage).

Chapitre 3 : Questions-réponses sur la soutenance présentée.

Chapitre 4 : Critiques et ressentis du jury.

Chapitre 5 : Le groupe - La machine.

Evaluation Module 3

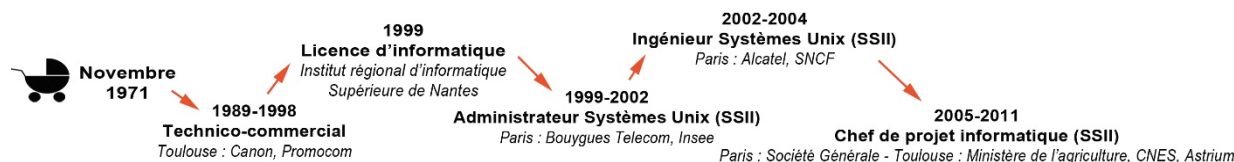
CV du formateur

Christophe Baux (nom de scène Chris Samaël) - **53 ans**

Formateur indépendant & Gérant de la SARL CHRIS SAMAËL - THEATRE DU VISITEUR, Metteur en scène, comédien et directeur de Théâtre.

Plus de 1370 stagiaires formés à ce jour (RH, cadres, non cadres, fonctions techniques et support, commerciaux, managers). Conception de formations et prestations sur mesure dans le cadre du développement des potentiels et de la communication. 30 années passées dans l'entreprise dont 18 de gestion d'équipes et de projets, enrichies par 16 ans de pratique intensive du Théâtre (professionnel depuis 2011). Association de l'expérience managériale, formation, gestion d'entreprise & direction d'acteurs et de la scène.

Objectif : Offrir une approche unique et innovante auprès de tout public de professionnels quant au développement des potentiels : Team Building, Gestion des conflits, Cohésion d'équipe, Risques psychosociaux, Recrutements, Négociations, Communication...



Depuis 2012 : Création de la Sarl Chris Samaël - Théâtre du Visiteur (théâtre et organisme de formation)

- **2013** Création de l'Espace du Colibri à Tournefeuille (cours de théâtre et formations en entreprise)
- **2018** Création du Théâtre du Visiteur à Plaisance du Touch (spectacles, cours de théâtre et formations en entreprise)
- **2023** Création de l'École de théâtre du Visiteur (ateliers théâtre enfants dès 3 ans & adultes : 4 enseignants)

2025 ↑ 2013	Prise de parole en public Durée de la formation : 2 jours Stagiaires formés : 612 (87 sessions)		2016 ↑ 2015	Appréhender le facteur humain Durée de la formation : 1 jour Stagiaires formés : 32 (3 sessions)	
2025 ↑ 2013	Préparation à la soutenance et prise de parole en public Durée de la formation : 2,5 jours Stagiaires formés : 207 (34 sessions)		2016	Success Torus - Développement des potentiels de personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi 7 stagiaires formés pendant 4 mois (1ère session)	
2019 ↑ 2017	Gestion de conflits Durée de la formation : 2 jours Stagiaires formés : 36 (5 sessions)		2015 ↑ 2013	Préparation à l'entretien d'embauche Durée de la formation : 1 demi-journée Stagiaires formés : 340 (34 sessions)	
2025 ↑ 2017	Dynamisation et communication Durée de la formation : 1 jour Stagiaires formés : 154 (8 sessions)		2025 ↑ 2010	Cours & stages de Théâtre adultes Du débutant à la formation d'acteur 2 Ateliers/Semaine - 6 Stages/An	

Document actualisé le 12/03/2025

SARL CHRIS SAMAËL - THEATRE DU VISITEUR - Centre Bernadet - 2 rue Bernadet - 31830 PLAISANCE DU TOUCH
Siret : 53222079500035 – N° de déclaration d'activité 73310689231 enregistré auprès du préfet de région d'Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état - NAF : 9001Z - TVA : FR85532220795 - RCS Toulouse 532 220 795
Capital : 1000€ - Tel : 06.01.39.52.94 - Email : chris.samael@theatreduvisiteur.org – <http://www.theatreduvisiteur.org>

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Document actualisé le 12/03/2025

SARL CHRIS SAMAËL - THEATRE DU VISITEUR - Centre Bernadet - 2 rue Bernadet - 31830 PLAISANCE DU TOUCH
Siret : 53222079500035 – N° de déclaration d'activité 73310689231 enregistré auprès du préfet de région d'Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état - NAF : 9001Z - TVA : FR85532220795 - RCS Toulouse 532 220 795
Capital : 1000€ - Tel : 06.01.39.52.94 - Email : chris.samael@theatreduvisiteur.org – <http://www.theatreduvisiteur.org>

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Document actualisé le 12/03/2025

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

Confidentialité et communication

« CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » au Client. « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

L'organisme de formation s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » ou par voie électronique à : « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR ».

En particulier, « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « CHRIS SAMAEL - THEATRE DU VISITEUR » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de TOULOUSE sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 12/03/2025

SARL CHRIS SAMAËL - THEATRE DU VISITEUR - Centre Bernadet - 2 rue Bernadet - 31830 PLAISANCE DU TOUCH
Siret : 53222079500035 – N° de déclaration d'activité 73310689231 enregistré auprès du préfet de région d'Occitanie
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état - NAF : 9001Z - TVA : FR85532220795 - RCS Toulouse 532 220 795
Capital : 1000€ - Tel : 06.01.39.52.94 - Email : chris.samael@theatreduvisiteur.org – <http://www.theatreduvisiteur.org>